

Réunion du Conseil d'établissement  
École de Carillon  
Mardi 15 juin 2021  
18 h 30 – 21 h  
Séance virtuelle

## **Procès-verbal**

### **Sont présents :**

Caroline Taillon, directrice  
Denise Chartrand, enseignante  
Benoît Leblanc, enseignant  
Sébastien Rousseau, enseignant  
Marie-Li Roy, psychoéducatrice  
Justine Adam, parent  
Brigitte Bélanger, parent, présidente  
Julie Fournier, parent, vice-présidente  
Marie-Christine Henry, parent  
Anne-Séverine Guitard, parent substitut

### **Sont absents :**

Taimae Benseddik, parent  
Geneviève Blais, enseignante

### **Public présent :**

Aucun

---

#### **1. Vérification du quorum et désignation d'un secrétaire de la réunion**

Puisqu'il y a quorum, la rencontre débute à 18h34. Geneviève Blais est absente ainsi que Taimae Benseddik. Anne-Séverine Guitard est présente en tant que parent substitut. Julie Fournier s'occupe du secrétariat.

#### **2. Accueil par la présidente et la direction**

Brigitte Bélanger annonce que Mme Taimae Benseddik a quitté le conseil d'établissement.

Accueil de la Direction.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Taillon souhaite transmettre l'information concernant les indications transmises par le ministre en ce qui a trait aux évaluations et autres informations pour la prochaine année s'il reste du temps à la fin de la rencontre (point 11-e).

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Justine Adam

Secondé par : Sébastien Rousseau

### **4. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 16 février 2021**

Adopté à l'unanimité sans modification.

Proposé par : Justine Adam

Secondé par : Marie-Li Roy

### **5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2021**

Adopté à l'unanimité sans modification.

Proposé par : Anne-Séverine Guitard

Secondé par : Denise Chartrand.

### **6. Suivi des dernières rencontres**

#### **a) Fermeture de classe pour cas de COVID-19**

Un bref retour est fait sur la fermeture d'une classe en mai en raison de la COVID-19. La direction mentionne que tout s'est bien passé, autant pour le départ des enfants que lors de l'enseignement à distance. Le matériel était déjà prêt. Les enfants ont bien participé.

Il y avait 8 fratries qui ont été touchées, mais l'ensemble des fratries a été en mesure de retourner à l'école dans de courts délais (maximum 1 jour ½).

Les cas ont été déclarés autant à la Direction de la santé publique qu'au ministère de l'Éducation.

## **b) Règles de fonctionnement du Service de Garde 2021-2022**

La section 7 (Tarification) a été modifiée pour être plus large et laisser plus de latitude selon les directives gouvernementales (ancienne mention indiquait qu'il y avait changement de tarification en janvier de chaque année).

Il est demandé de mentionner le service *Hop Hop* sur le site Web du service de garde. Pour l'année 2021-2022, les coûts annuels seront pris en charge par les parents pour environ 25 \$.

Une nouvelle technicienne du Service de Garde sera en poste en 2021-2022 à la suite d'une séance d'affectation virtuelle.

## **c) Consultation des élèves**

À la suite de notre dernière réunion, Anne-Séverine Guitard a accepté de réfléchir avec Brigitte Bélanger aux sujets qui pourraient être abordés lors d'une prochaine consultation des élèves en 2021-2022 d'ici le prochain CÉ.

Des idées de consultation seront alors proposées.

Mme Taillon mentionne que les représentants d'élèves peuvent être mis à contribution.

## **7. Questions du public**

Aucun public présent.

Mme Bélanger demande si une personne adjointe à la direction a été désignée. Mme Taillon mentionne que la personne devrait être connue au début de la semaine du 21 juin. La date de son entrée en fonction n'est pas encore connue. La répartition des tâches sera effectuée selon les forces de la nouvelle recrue.

## **8. Sujets à adoption**

### **a) PALVI**

Mme Taillon présente les changements qui ont été effectués à la suite des propositions et suggestions des membres du CÉ lors de la rencontre du 16 février.

Cela implique qu'il y aura une prise de données en automne 2021 et qu'il y aura par la suite un sondage pour valider l'évolution de la perception des

élèves au printemps 2022 (Se sentent-ils outillés? Connaissent-ils les moyens mis à leur disposition?).

Des ajustements ont aussi été faits dans la section *Mesures de prévention et d'intervention*. Mme Taillon mentionne que certains moyens ont été mis en place cette année alors que les enfants étaient uniquement en bulle classe. M. Rousseau parle de l'expérience vécue lors des conseils de coopération au 3<sup>e</sup> cycle qu'il a mis en place dans sa classe.

Mme Taillon présente la *Démarche d'intervention en cas de situation d'intimidation ou de violence*.

Il est mentionné que le PALVI a été présenté et approuvé par l'équipe-école.

Le document sera déposé sur le site Web de l'école. Un travail de sensibilisation sera fait auprès des parents pour améliorer la compréhension de tous (pistes à envisager : courtes capsules sur l'intimidation).

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Marie-Christine Henry

Secondé par : Denise Chartrand

## **b) Transfert du budget annuel de fonctionnement du CÉ non-utilisé**

Il est proposé de transférer le montant du budget annuel de fonctionnement du CÉ non-utilisé dans le budget de l'école.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Sébastien Rousseau

Secondé par : Anne-Séverine Guitard.

## **9. Sujets à approbation**

### **a) Horaire de l'école**

Mme Taillon présente l'horaire de l'année 2020-2021 qui avait été conçu afin de respecter la distanciation, les bulles classes et les mesures sanitaires (horaire du matin avec une arrivée progressive entre 7 h 50 et 8 h, récréation unique le matin de 33 minutes, plage horaire du midi décalée de +/- 15 minutes) sans toucher à l'horaire des spécialistes.

Mme Taillon a sondé le personnel sur ce nouvel horaire en place; advenant le cas où il n'y a plus de règles sanitaires à respecter pour la prochaine année, que pensait les membres de l'équipe de poursuivre avec l'horaire mis en place en 2020-2021? En grande majorité, le personnel apprécie et préfère même

le nouvel horaire. Des effets bénéfiques ont été remarqués, notamment lors des récréations du matin.

Mme Chartrand mentionne que les professeurs ont remarqué moins de conflits sur la cour et moins de perte de temps dans les rangs (moins d'élèves sur la cour, plus de temps pour bouger, les élèves reviennent en classe satisfaits).

Mme Taillon présente l'horaire proposé pour la prochaine année. Il s'agit du même l'horaire établi pour l'année 2020-2021.

7 h 50 à 8 h	Surveillance en classe
8 h à 10 h	En classe
9 h 15 à 9 h 48	Récréation
10 h à 10 h 33	Récréation
10 h 38 à 11 h 38	En classe
11 h 38 à 12 h 58	Période du dîner/temps de détente
12 h 58 à 14 h 58	En classe
14 h 58 à 15 h 03	Service de garde Départ en autobus Départ des marcheurs

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Anne-Séverine Guitard  
Secondé par : Denise Chartrand

## **b) Règles de classement des élèves 2021-2022**

Mme Taillon présente la modification qui a été faite pour la prochaine année aux *Règles de classement des élèves 2021-2022*, concernant les classes de double niveau. Il est dorénavant indiqué que les les parents des élèves pouvant être concernés par une classe double-niveau seront avisés à la mi-juin afin qu'ils puissent manifester rapidement s'ils s'objectent à ce que leur enfant fasse partie de cette classe. Cela vise à éviter les changements à la toute dernière minute la veille de la rentrée scolaire

Une présentation rapide du document est également faite.

Il est proposé que ce document soit également déposé sur le site Web dans la section *Parents*.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Marie-Christine Henry  
Secondé par : Justine Adam

### **c) Fournitures scolaires et frais chargés aux parents 2021-2022**

Mme Bélanger mentionne quelques principes d'encadrements quant aux *Fournitures scolaires et frais chargés aux parents 2021-2022* (coûts raisonnables, conformes aux règles du Ministère et clairs pour les parents).

Mme Taillon présente, pour chaque niveau, les corrections qui ont été effectuées à la suite des commentaires et demandes de précisions de Mme Bélanger.

Mme Chartrand se demande s'il est possible en cours d'année de demander aux parents de renouveler le matériel en cas de perte, ou autre. Mme Taillon indique qu'il est possible de le faire.

Pour ce qui est des listes de matériel à payer directement à l'école lors de l'entrée administrative les 11 et 12 août, Mme Taillon propose l'achat d'un classeur extensible (portfolio) via l'école pour le préscolaire.

Pour la 6<sup>e</sup> année en anglais intensif, Mme Taillon propose d'utiliser des *PREST-Math* inutilisés pour travailler les résolutions de problèmes, sans charger ces cahiers aux parents. Ce sera une formule hybride pour la classe d'anglais intensif pour la prochaine année car une plateforme numérique est utilisée à l'autre école.

L'entente est toujours valide avec Hamster pour l'achat de matériel scolaire (ristourne à la Fondation).

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Justine Adam

Secondé par : Anne-Séverine Guitard

### **d) Ajout de 30 minutes de spécialistes au préscolaire (information)**

Il est mentionné que l'ajout de 30 minutes de spécialistes au préscolaire est une obligation.

En 2020-2021, la spécialité choisie était la musique.

Le choix de la spécialité pour l'année 2021-2022 sera effectué par les enseignants au cours des prochains jours en fonction des possibilités offertes (anglais ou musique).

### **e) Entrée progressive des élèves du préscolaire**

La même formule mise en place les années passées est reconduite. Pendant les quatre premières journées de l'année scolaire, il y aura ajout d'un enseignant dans chaque classe du préscolaire pour placer la routine et sécuriser les enfants. Les groupes peuvent donc soit être séparés en deux ou soit les deux enseignants peuvent travailler de pairs, selon les besoins du groupe. Les enseignants apprécient cette façon de faire.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par : Marie-Christine Henry  
Secondé par : Sébastien Rousseau

### **10. Sujets à consultation**

Aucun sujet à consultation.

### **11. Informations de la direction**

#### **a) Suivi sur le budget et les mesures dédiées 2020-2021**

Aucun nouvel élément à présenter pour l'instant.

#### **b) Vaccination**

La vaccination des élèves de 12 ans et plus a été effectuée le jeudi 10 juin. Au total, 5 élèves ont été amenés par autobus au centre de vaccination (Centre de Foires), 43 élèves ont été ou seront vaccinés directement avec les parents et 7 élèves ont refusé la vaccination.

La vaccination des 5 élèves s'est bien déroulée et a été effectuée en une heure.

#### **c) Activité de fin d'année et activité pour les finissants**

Mme Taillon mentionne qu'il a été statué qu'il y aurait trois plages horaires le matin de la dernière journée des classes pour diverses activités (jeux d'eau, tatou, sports). Chaque groupe-classe aura une heure pour faire le tour des trois stations.

Il y aura également le lancer de la poudre de couleurs pour tous les élèves par bulle classe.

Finalement, il y aura la traditionnelle haie d'honneur pour les élèves de 6<sup>e</sup> année. Les parents des élèves de 6<sup>e</sup> année seront invités sur les terrains de soccer.

#### **d) Travaux/réfections**

Aucuns travaux ne sont prévus pour l'instant, notamment en raison de pénurie de matériaux et de main-d'œuvre.

#### **e) Normes et modalités à venir 2021-2022**

À titre informatif, les informations préliminaires pour la prochaine année 2021-2022 sont présentées.

- 2 étapes (1<sup>re</sup> du 30 août au 14 janvier 40% et du 17 janvier au 23 juin 60%)
- Pondération des épreuves du ministère réduite à 10%
- Il est incertain qu'il y ait un Résoudre en 6<sup>e</sup> année
- Bulletin complet
- L'une des 4 compétences non-disciplinaires évaluées à chaque étape
- Seul le préscolaire pourra choisir les compétences à évaluer en 21-22 pour l'étape 1.
- Première communication 12 novembre et deuxième communication 8 avril

### **12. Informations de la présidente**

Mme Bélanger indique que M. Rousseau a mis à jour les documents sur la page Web de l'école.

Mme Bélanger mentionne qu'elle a assisté à quelques conférences du congrès annuel de la Fédération des Comités de Parents du Québec (FCPQ). La formule virtuelle a permis de rejoindre bon nombre de parents à travers le Québec. Les conférences étaient diversifiées et intéressantes.

Mme Bélanger mentionne qu'elle a assisté à une formation donnée par FCPQ via le Comité de parents (CP) du Centre de Service Scolaire (CSS) qui portait sur le conseil d'établissement. Elle a constaté que certains CE n'avaient pas suivi les formations en ligne comme l'a fait le présent CE de Carillon. Il est envisagé par le CP que cette formation soit offerte à nouveau à l'automne. Il pourrait être intéressant d'y inscrire les nouveaux membres du CE.

### **13. Informations des représentants au comité de parents**

#### **a) Résumé de la rencontre du 12 mai 2021**

Personne n'a assisté aux 2 dernières rencontres, mais voici un aperçu des points abordés (tirés du PV et de l'ordre du jour).

- Présentation de la Nouvelle politique des saines habitudes de vie du CSS
- Chantier pour revoir la politique d'admission et d'inscription du CSS
- Les présidents des CP et des CA se sont réunis pour parler d'éthique et de déontologie.
- Le comité de consultation du CP travaille sur le sujet de la réussite éducative
- Plan révisé des immeubles n'a pas été présenté (reporté).

#### **b) Résumé de la rencontre du 9 juin 2021**

- Chantier sur la Politique des frais chargés aux parents
- Adoption du calendrier du CP pour 2021-2022
- Retour sur le congrès et la formation

#### **14. Informations de l'OPP**

Rencontre de l'OPP prévue le 21 juin pour aborder certains sujets (pique-nique de la rentrée prévu le jeudi 2 septembre, section OPP sur le site Web, idées pour la prochaine année)

#### **15. Informations de la Fondation**

Aucune nouvelle information à apporter.

#### **16. Date de la prochaine rencontre : 7 septembre**

#### **17. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20 h 58

Proposé par : Anne-Séverine Guitard

Secondé par : Denise Chartrand

---

Présidente

---

Directrice

## **Informations supplémentaires abordées à la fin de la rencontre en préparation pour l'AGA**

Caroline Taillon, directrice  
Justine Adam, parent  
Brigitte Bélanger, parent, présidente  
Julie Fournier, parent, vice-présidente  
Marie-Christine Henry, parent  
Anne-Séverine Guitard, parents substitut

Marie-Christine Henry informe les parents et Mme Taillon qu'elle quitte le CÉ. Elle quitte par la suite la réunion.

Suite aux commentaires reçus dans le sondage d'appréciation, il y aura la prise de présence à améliorer et aussi inviter les candidats à faire une courte présentation d'eux-mêmes (qu'il y ait élection ou non).

Les documents (convocation + ordre du jour de l'AGA et les rapports annuels) pourront être sur la page web du CÉ sur le site de l'école.

Il est décidé que l'AGA sera fait de nouveau en mode virtuel le 21 septembre, à 19h30 jusqu'à 20h30, puisqu'il est difficile de prévoir les règles sanitaires qui prévaleront à ce moment.

Il est proposé de préparer un feuillet à insérer dans la pochette d'accueil remise à l'accueil administratif pour susciter l'intérêt pour l'implication parentale et donner la date de l'AGA.